

La question de la Gouvernance si nous voulons l'aborder de façon synthétique s'articulera autour de 3 volets :

- Le premier – celui de l'organisation du processus de sensibilisation et d'appropriation des ODD et de sa stratégie de mise en œuvre qui est lié à la coordination de l'intégration des Agendas 2030 et 2063 dans les Politiques et plans Nations de Développement
- Le second – qui concerne l'organisation institutionnelle autour de sa mise en œuvre dont la plupart des pays ici eu égard aux premiers exercices partage la même dynamique
- Le dernier – l'organisation du processus de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des ODD

Pour le Premier :

Dans le cadre du processus d'appropriation nationale des ODD, le secteur public, le secteur privé, la Société civile, les Collectivités territoriales, les Médias, les Jeunes, les Femmes, les Parlementaires, et les institutions de la République, s'impliquent dans toutes les activités visant leur mise en œuvre sur toute l'étendue du territoire national.

Ces activités de sensibilisations se composent d'Atelier de sensibilisation, de mobilisation et de renforcement des capacités des collectivités décentralisées dans les 31 régions et les deux districts Autonomes (District Autonome de Yamoussoukro et d'Abidjan) de la CI, des activités d'engagement auprès des Universitaires et Etudiants, l'implication des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire dans le processus de mise en œuvre des ODD.

Ces larges consultations ont permis d'élaborer et de valider la Stratégie nationale de mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire, de définir et de valider avec l'appui technique et financiers des PAD, les indicateurs des ODD, de présenter les résultats à mis parcours de la collecte des données sur les indicateurs ODD, de recueillir les contributions de la société civile, la sensibilisation des populations sur les 17 ODD en 40 langues nationales.

Le secteur privé ivoirien à travers le Patronat (CGECI) s'est engagé à travers une convention de partenariat qui la lie à l'Etat à promouvoir la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) auprès de ses membres. Au nom de ce partenariat, diverses activités notamment les Assises du Développement Durable dans le secteur Privé 2016, ont été réalisées en vue de leur permettre d'orienter ou de réorienter leur démarche RSE afin de contribuer à la réalisation des ODD.

En ce qui concerne le processus, d'intégration, la Côte d'Ivoire a réalisé une évaluation du degré de prise en compte des ODD dans les politiques et stratégies nationales. Cette évaluation qui vise à établir un cadre de référence pour une planification du développement intégrant les ODD a fait ressortir que sur les 105 cibles considérées, 87 cibles ODD (soit 83%) sont alignées aux plans et politiques sectoriels. Ensuite, l'exercice de priorisation a permis de retenir 40 cibles prioritaires pour la Côte d'Ivoire.

Travaillant de manière inclusive et participative, les groupes thématiques ont évalué les stratégies et les politiques publiques en cours pour identifier et prioriser les accélérateurs en s'appuyant sur la méthode du MAPS (Mainstreaming Accelerating and Policy Support). Les conclusions des travaux ont permis d'identifier quatre défis, 18 goulots d'étranglements et 65 accélérateurs dont 11 super accélérateurs des ODD.

Pour le second

La mise en œuvre des Agendas 2030 et 2063 de par leur intégration dans le Plan National de Développement s'appuie sur le dispositif institutionnel actuel du Plan National de Développement dont l'un des principes est la concertation et le dialogue avec tous les partenaires (Gouvernement, Partenaires au Développement, OSC, secteur privé) à tous les niveaux.

Les trois (3) niveaux prévus par le dispositif institutionnel, à savoir le niveau central, le niveau déconcentré et le niveau décentralisé répondent au souci de faire du processus participatif un cadre de dialogue, de participation et de partage d'information.

Le dispositif comprend :

- un Comité d’Orientation; • un Comité Technique ; • un Comité Gouvernement-Partenaires au Développement ; • un Secrétariat Technique ; • des Comités Sectoriels et des Groupes de Travail Thématiques ; • des Comités Locaux de suivi évaluation, Un Comité Local est formé dans chacun des dix (10) pôles de développement ils se réunissent chaque trimestre

Tableau 15: Produits attendus des organes du dispositif institutionnel

Organes	Fonctions / Tâches	Fréquence des sessions / réunions	Types de rapports à produire
Comité d’Orientation	- Evaluer et décider des éventuelles orientations du PND sur la base des résultats majeurs observés et des enjeux internationaux.	Une (1) fois par an	Compte-rendu de réunion du Comité d’orientation
Comité Gouvernement-Partenaires	- Veiller particulièrement à la prise en compte des résultats des revues pour l’allocation des ressources aux priorités contenues dans le PND ; - Apprécier la pertinence et le financement des programmes du PND.	Deux (2) fois par an	Rapport de Suivi des recommandations des revues annuelles
Secrétariat Technique du PND	- Animer et coordonner le dispositif institutionnel de mise en œuvre du PND ; - Coordonner la mise en œuvre des recommandations issues du rapport de suivi évaluation du PND ; - Veiller à l’utilisation des informations statistiques pour améliorer le suivi de la mise en œuvre des stratégies sectorielles ; - Assurer la circulation de l’information sur les résultats du niveau central aux niveaux déconcentré et décentralisé ; - Fournir un appui technique aux Comités Locaux.	Réunions mensuelles et ad hoc suivant les besoins	- Rapport annuel de suivi du PND qui sera présenté lors de la revue annuelle du PND qui regroupera tous les acteurs - Compte-rendu du Pilotage technique de l’évaluation finale externe du PND

Organes	Fonctions / Tâches	Fréquence des sessions / réunions	Types de rapports à produire
Le Comité Sectoriel et les groupes thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir les bilans de mise en œuvre des différentes politiques et programmes sectoriels ; - Veiller à la cohérence des politiques sectorielles avec le PND ainsi que celle des projets et programmes avec les résultats sectoriels ; - Veiller à l'élaboration des politiques, stratégies et programmes sectoriels et définir les priorités des actions annuelles à conduire. 	Deux (2) fois par an	Rapport semestriel sectoriel de suivi du PND
Les Comités locaux de suivi du PND	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la planification des interventions et le suivi évaluation des actions au niveau des régions ; - Définir des programmes annuels sur la base des plans locaux de développement ; - Elaborer les plans de travail annuels du PND en cohérence avec leurs plans de développement ; - Elaborer un rapport annuel régional de suivi du PND ; - Elaborer et transmettre le rapport local de suivi du plan régional. 	Quatre (4) fois par an	Rapport semestriel local de suivi du PND

Source : MEMPD/DGPLP

Pour le dernier :

Les travaux suivant le processus MAPS a également permis d'établir une base de référence plus précise pour les ODD en Côte d'Ivoire ; il a aussi affiné les besoins en renforcement du système statistique national qui peut actuellement renseigner 101 des indicateurs des ODD. Il a enfin facilité l'intégration dans le cadre de résultats de notre Plan National de Développement des exigences en données de l'Agenda 2030, et de réviser un nombre important de ses indicateurs de résultats et d'impact.

Mais de nombreux défis demeurent sur ce point. Ils sont d'ordre structurels et liés notamment à la Production de données Statistiques pour le suivi des indicateurs et à l'élaboration de Politiques Sectorielles et Locales basées sur les ODD. Aussi devraient-ils être adressés pour assurer la mise en œuvre optimale des ODD en Côte d'Ivoire.

En effet, la disponibilité de données statistiques actualisées reste un défi pour la majorité de nos pays en voie de développement. Pour inverser cette tendance et disposer de données factuelles pour planifier son développement et élaborer des politiques sectorielles et locales cohérentes avec les indicateurs, la CI a entrepris avec l'appui des Partenaires au Développement, des actions vigoureuses en vue renforcer son système statistique national.

Dans cette dynamique, le pays a adopté en 2019, une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique qui propose des mesures organisationnelles, financières et techniques pour permettre à tous les acteurs nationaux, sous la coordination technique de l'INS de jouer leur rôle et de permettre la production de données statistiques régulières et fiables pour suivre et mesurer la mise en œuvre du PND, et des principaux agendas de développement auxquels notre pays a souscrit.

Concernant, spécifiquement, la Production de données Statistiques pour le suivi des indicateurs ODD, le gouvernement a organisé plusieurs consultations avec les parties prenantes pour définir

et valider les indicateurs des ODD, présenter les résultats a mis parcours de la collecte des données sur les indicateurs ODD.

Au terme de ce processus, les acteurs ont relevé plusieurs difficultés et formulés des recommandations afin d'assurer la collecte des données régulières pour le suivi des ODD et du PND.

Au titre des difficultés, il a été relevé :

- L'Inexistence des données pour renseigner certains indicateurs ODD ;
- L'Incompréhension de certains indicateurs soumis aux sectoriels ;
- La Mauvaise répartition de certains indicateurs ;
- L'Impossibilité de renseigner certains indicateurs du fait de l'inexistence des méthodes de calcul ;
- L'Indisponibilité de certains indicateurs tels qu'ils sont libellés et ;
- La Lourdeur de certains indicateurs renfermant plusieurs informations à détailler.

Pour répondre à ces défis, les acteurs ont formulé les recommandations suivantes :

- Renforcer les capacités des acteurs en charge des statistiques sectorielles pour leur permettre de mieux renseigner les indicateurs ODD restants ;
- Créer un cadre permanent de dialogue entre les structures pour faciliter la collecte et la diffusion des données ;
- Elaborer un plan de suivi des indicateurs, décliné en activités, structures responsables, délai d'exécution, coût, etc., à présenter aux partenaires techniques au développement ;
- Organiser une rencontre avec les partenaires pour le financement du suivi des indicateurs ODD.
- Mener la réflexion sur l'approche à utiliser concernant les indicateurs du tiers 3 dont les métadonnées sont inexistantes ;
- Valoriser et développer la culture de la prise en compte des données de routine, en plus des données d'enquêtes et ;
- Veiller à la prise en compte des indicateurs ODD dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du PND.

Le gouvernement avec l'appui des PAD, s'attèle à mettre en œuvre ces recommandations qui sont en adéquation avec les grands axes de la SNDS pour renforcer le système statistique national et disposer des données pour assurer le suivi efficace de la mise en œuvre des ODD.